

Tarif Gaz en France : TotalEnergies maintient le prix de ses offres gaz fixes malgré la hausse des tarifs d'acheminement

Paris, 24 juin 2024 – À la suite de la décision de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) d'augmenter au 1er juillet 2024 les tarifs d'acheminement (ATRD), entraînant la hausse des prix du gaz naturel¹, TotalEnergies maintient le prix de ses offres gaz fixes pour ses clients particuliers actuellement titulaires de telles offres.

Ainsi, chez TotalEnergies, un prix fixe reste vraiment fixe sur la durée promise :

- **pas d'augmentation** du prix HT du kWh ; et
- **pas d'augmentation** du prix HT de l'abonnement²

Pour les particuliers souhaitant devenir client TotalEnergies pour le gaz, c'est le moment de changer de fournisseur : nos tarifs fixes en vigueur sont valables pour toute souscription jusqu'au 30 septembre 2024 inclus.

Les offres concernées sont les offres « [Standard Fixe Gaz](#) » et « [Verte Fixe Gaz](#) », qui garantissent toutes deux un tarif bloqué pendant un an³.

Cet engagement s'ajoute aux autres mesures prises par TotalEnergies afin d'accompagner ses clients particuliers dans la maîtrise de leurs budgets, comme l'opération **Bonus Conso**. Grâce à celle-ci, TotalEnergies vient de récompenser plus de 450 000 clients qui ont réduit leur consommation d'électricité et/ou de gaz d'au moins 10 % durant l'hiver 2023-2024 par rapport au précédent. Une prime moyenne de 33 € par énergie leur a ainsi été versée.

À propos de TotalEnergies

TotalEnergies est une entreprise énergétique intégrée mondiale qui produit et commercialise des énergies : pétrole et biocarburants, gaz naturel et gaz verts, énergies renouvelables et électricité. Nos plus de 100 000 employés s'engagent à fournir au plus grand nombre une énergie plus fiable, plus abordable et plus durable. Présent dans près de 120 pays, TotalEnergies place le développement durable au cœur de sa stratégie, de ses projets et de ses opérations.

¹ Communiqué de la CRE en date du 2 février 2024 concernant l'évolution des grilles tarifaires du tarif d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel de GRDF (ATRD) au 1er juillet 2024.

² Prix HT du kWh et de l'abonnement, soit prix hors évolution des impôts, taxes et contributions de toute nature

³ Offre Standard Fixe Gaz et Offre Verte Fixe Gaz : Offres soumises à conditions valables pour un client particulier en France métropolitaine (hors Corse). Prix HT de l'abonnement et du kWh de gaz définis par TotalEnergies fixes sur la période contractuelle d'un 1 an à compter de la date de début de fourniture (prix hors évolution des impôts, taxes et contributions de toute nature). Un mois au plus tard avant la fin de la période contractuelle d'un an, TotalEnergies s'engage à informer le client des nouveaux tarifs applicables en cas de renouvellement du contrat pour une nouvelle période d'un an. Offre Verte Fixe Gaz : TotalEnergies achète une Garantie d'Origine émise par des producteurs français pour chaque MWh (1000 kWh) de biogaz consommé, garantissant l'injection sur le réseau d'une production équivalente de biogaz. Pour plus de détails, voir les conditions générales de vente et la grille tarifaire des offres.

Contacts TotalEnergies

Relations Médias : +33 (0)1 47 44 46 99 | presse@totalenergies.com | [@TotalEnergiesPR](https://www.instagram.com/TotalEnergiesPR)

Relations Investisseurs : +33 (0)1 47 44 46 46 | ir@totalenergies.com



[@TotalEnergies](https://www.twitter.com/TotalEnergies)



[TotalEnergies](https://www.linkedin.com/company/TotalEnergies)



[TotalEnergies](https://www.facebook.com/TotalEnergies)



[TotalEnergies](https://www.instagram.com/TotalEnergies)

Avertissement

Les termes « TotalEnergies », « compagnie TotalEnergies » et « Compagnie » qui figurent dans ce document sont utilisés pour désigner TotalEnergies SE et les entités consolidées que TotalEnergies SE contrôle directement ou indirectement. De même, les termes « nous », « nos », « notre » peuvent également être utilisés pour faire référence à ces entités ou à leurs collaborateurs. Les entités dans lesquelles TotalEnergies SE détient directement ou indirectement une participation sont des personnes morales distinctes et autonomes. Ce document peut contenir des déclarations prospectives. Elles peuvent s'avérer inexactes dans le futur et sont dépendantes de facteurs de risques. Ni TotalEnergies SE ni aucune de ses filiales ne prennent l'engagement ou la responsabilité vis-à-vis des investisseurs ou toute autre partie prenante de mettre à jour ou de réviser, en particulier en raison d'informations nouvelles ou événements futurs, tout ou partie des déclarations, informations prospectives, tendances ou objectifs contenus dans ce document. Les informations concernant les facteurs de risques susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur les résultats financiers ou les activités de TotalEnergies sont par ailleurs disponibles dans les versions les plus actualisées du Document d'Enregistrement Universel déposé par TotalEnergies SE auprès de l'Autorité des marchés financiers et du Form 20-F déposé auprès de la United States Securities and Exchange Commission ("SEC").